

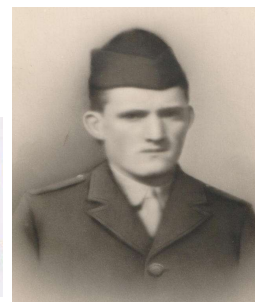
F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : ASNANS BEAUVOISIN 39120

NOM et PRENOM : BERTHAUD Michel
NE(E) LE : 07/08/36
LIEU DE NAISSANCE : ANANS 39120
PROFESSION : FROMAGER



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 cl	3/R.C.A.	BOUHANDOURA L' ARBA	15/06/57	Embuscade	ASNANS BEAUVOISIN



N^o: 10

Transcription du
décès de
Michel Georges
Marc Berthaud.

20 août 1957

Mort pour la
France

à Ctenans, le 8 octobre 1957,

Le Maire,

B. Zabet

01 MARS 2010

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU REGISTRE D'ÉTAT-CIVIL

Le Maire,





décédé au domaine de Boukandoura.
Michel Georges Marc Berthaud, âgé
de vingt ans, profession de cultivateur,
actuellement 2^e classe au 3^e
Régiment de Chasseurs d'Afrique
stationné à l'Orba (Belger), domicilié à Ctenans (Jura), né à Ctenans
le sept août mil neuf cent trente
six, fils de Gaston Louis Henri
Berthaud, décédé, et de Berthe Julie
Chaudat, profession de cultivatrice
domiciliée à Ctenans, célibataire.

Dressé le seize juin mil neuf cent
cinquante-sept, à onze heures, sur
déclaration à nous faite par Raymond
Lemignon, âgé de trente ans, profes-
sion de sous-officier de carrière
troisième Régiment de Chasseurs d'
Afrique sus-visé, qui a dit être
non parent du défunt, qui, lecture
faite, a signé avec nous, Bernard
de Quillacq, deuxième adjoint au maire
de l'Orba, Officier de l'Etat-Civil
par délégation.

Transcrit le
vingt août mil neuf cent cinquante-
sept, vingt-et-une heures, par
nous, Benjamin Zabet, maire d'Orba

B. Zabet

EXTRAIT

Bernise

du DECRET en date du 17 AVRIL 1958

publié au J.O. du 27 AVRIL 1958

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1er

Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

A TITRE POSTHUME
REGULARISATIONS

.....
BERTHAUD Michel, Georges, Marc - Chasseur de 2ème classe - 3ème Régiment de Chasseurs d'Afrique - Nle 56/39/121.

" Jeune Chasseur d'un groupe porté sur jeep plein
" d'allant et de courage qui, le 15 juin 1957, faisant partie de
" l'escorte d'un convoi accroché par les rebelles à la maison fo-
" restière de TISSELI (Commune de ROVIGO), a été grièvement blessé
" alors qu'il servait la mitrailleuse de bord de sa jeep pour ripos-
" ter à l'attaque adverse.
" Est décédé des suites de ses blessures".

.....
CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres
signé : Félix GAILLARD

signé : René COTY

POUR AMPLIATION

1'Administrateur Civil de 1ère Classe SOMMAIRE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. le Commandant DEVILLER

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées
signé : J. CHABAN-DELMAS

le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Terre)
signé : Pierre METAYER



Deviller

9, RUE DE CLICHY
75009 PARIS

TÉL. 01 48 74 53 99
FAX 01 48 74 20 29
www.souvenir-francais.com

C.C.P. PARIS 949-14 Y

N° 1304

Note
à l'attention des Délégués Généraux de métropole et d'outre-mer

Objet : réorganisation des cimetières.

Dans de nombreuses communes, des travaux de réorganisation des cimetières sont en projet. Je vous rappelle que sont toujours en vigueur :

- la loi du 2 juillet 1915 instituant la mention « Mort pour la France » (transcrite dans les marges des registres communaux d'état-civil)
- la loi du 29 décembre 1915 donnant droit à la sépulture perpétuelle aux soldats morts pour la France.

Je vous demande de veiller à ce qu'aucune sépulture ainsi définie ne soit relevée.

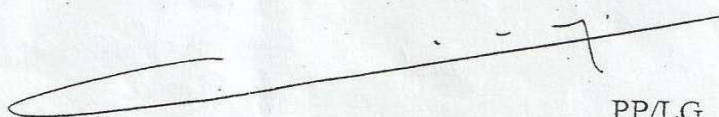
Quelques cas particuliers peuvent se présenter :

- si le « mort pour la France » se trouve dans une sépulture individuelle qui doit être déplacée, il doit être réinhumé dans un autre lieu de cimetière ;
- si le « mort pour la France » se trouve dans une sépulture familiale en déshérence devant être impérativement relevé, il doit être réinhumé en un autre lieu de ce cimetière, par exemple à proximité d'un carré militaire s'il en existe un.
- dans le cas où plusieurs corps de soldats morts pour la France se trouvent dans un des deux cas présents, il est conseillé soit de créer un carré militaire, soit d'ériger un ossuaire-mémorial portant les noms de tous les soldats qui y reposent.
- conformément aux différentes réponses parlementaires traitant de ce sujet, il est également rappelé que le Souvenir Français est habilité à se substituer aux familles défaillantes pour l'entretien de tombes familiales incluant un ou plusieurs corps de soldats morts pour la France.
- concernant les sépultures abandonnées contenant les morts pour la France et constituant un patrimoine funéraire, la loi de 1924 permet aux communes de les reprendre pour les conserver.

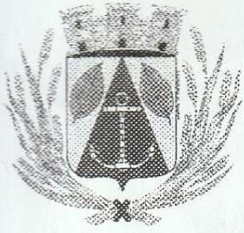
Je vous demande de rappeler ces différentes dispositions aux présidents de comité.

La présente note sera de plus insérée sur le site internet du Souvenir Français et fera l'objet d'une publication dans un prochain numéro de la revue.

*à vos demandes de venir à l'attention de nos représentants
le mieux -*



PP/LG



**MAIRIE
D'ASNANS-BEAUVOISIN
39120 - JURA**

le 13 OCTOBRE 2006

**REUNION DU SOUVENIR FRANÇAIS
COMITE DE CHAUSSIN**

ANNULATION DE L'ANCIEN CIMETIERE D'ASNANS

TOMBES A RELEVER

MORTS POUR LA FRANCE :

- **DENOUX Léon, Mort pour la France à MOUDROS le 12 septembre 1915 à l'âge de 21 ans (glaive du Souvenir Français intitulé à son nom) tombe 18, carré 2.**
- **ROUX Gilbert, Mort pour la France 1914-1940, tombe 9, carré 2.**
- **SANCHEZ Gilles, Sergent Chef mort pour la France le 8 avril 1940 à l'âge de 21 ans, tombe 22, carré 4.**
- **Soldat français inconnu découvert dans le Doubs le 16 août 1940 mort pour la France, tombe 21, carré 4.**
- **BERTHAUD Michel, mort pour la France, tué en Algérie le 15 juin 1957 à l'âge de 20 ans, tombe devant l'église.**

DECEDES AUX ARMEES

- **BURDY Gabriel, mort aux armées le 30 mars 1933 à 22 ans à Strasbourg, tombe 12, carré 1.**
- **LAGALICE Ferdinand, 11^{ème} régiment de dragons, décédé à Colmar le 11 mars 1924 à l'âge de 22 ans, tombe 45, carré 1.**
- **DROGUET Arthur, lieutenant, 1891-1927, Chevalier de la Légion d'Honneur, tombe 33, carré 1.**
- **GACHOD Henri né le 25 avril 1933, décédé accidentellement aux Armées à Lyon le 13 novembre 1951 au DIM 8, tombe 77, carré 1.**
- **BABET Michel soldat décédé accidentellement en Allemagne le 15 octobre 1961 à l'âge de 21 ans, tombe devant l'église.**

Madame FAIVRE Henriette
Présidente du Souvenir Français
Comité de Chaussin - 39120

Le Maire,
Jean BABET



Monsieur Berthoud Michel
Port pour la France
(tué en Algérie le
15 Juin 1957.

Monsieur le Maire
et Membres du Conseil Municipal
Mairie d'Asnoux-Beaurevoir -

Nous avons l'honneur de
vous demander de bien vouloir prendre en considération
notre vœux de procéder à l'exhumation de notre
frère Michel Berthoud mort pour la France en Algérie.

Suivant la loi du 2 juillet 1915
et loi du 29 décembre 1924. (toujours en vigueur à ce jour)
photocopie jointe nous vous en demandons l'application
et souhaitons le transfert de son corps dans
le nouveau cimetière.

Dans l'attente d'une réponse
écrite nous vous adressons l'assurance de notre
respect et nos salutations distinguées.

Fait à Asnoux le

Berthoud Henri

Berthoud Yvette
~~épouse~~ V^{ve} Prost

Berthoud Fernie
épouse. Baubert

Berthoud Gilbert

Berthoud Léone
épouse. Choulot

Asnans-Beauvoisin n'oublie pas ses « Morts pour la France »

Dans le cadre de la suppression de l'ancien cimetière, les dépouilles de dix soldats ont été regroupées dans une tombe commémorative au cimetière co-paroissial d'Asnans-Beauvoisin-Gatey

L'entreprise Finalys Environnement, dont le siège est à Scey-sur-Saône (70), est spécialisée dans la restructuration des cimetières. La société a pris en charge la suppression de l'ancien cimetière d'Asnans-Beauvoisin,

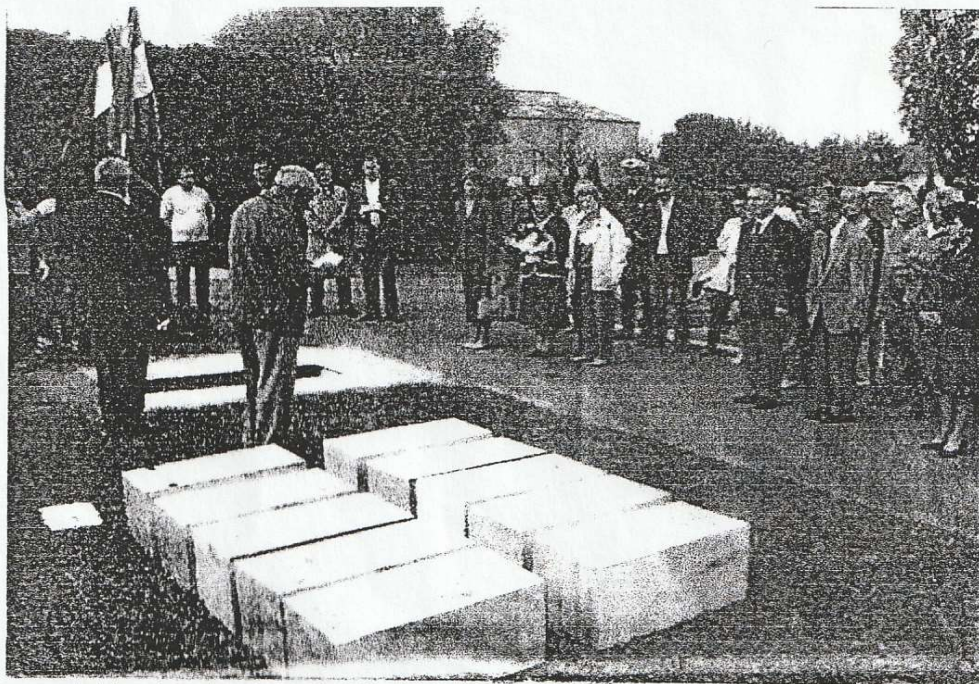
« Il faut que les maires sachent que l'on peut les aider sur ce type d'opération » (Le Souvenir français)

Deux cent vingt cinq tombes qui étaient encore en place autour de l'église d'Asnans ont été déposées et enlevées et les monuments recyclés. Le cimetière, désormais transformé en espace vert, n'était plus utilisé depuis 1973. L'opération a également nécessité le groupement dans le cimetière co-paroissial de Asnans-Beauvoisin-Gatey, installé hors agglomération, des dépouilles 10 soldats dans une tombe commémorative des soldats Morts pour la France ou aux armées. Cette réinhumation a donné lieu lundi matin à une cérémonie en présence des familles et des élus locaux, dont Chantal Torck, conseillère générale. Jean Babet, le maire d'Asnans-Beauvoisin, a expliqué qu'une stèle sera prochainement installée par l'entreprise Tanier ainsi qu'un mat, ce qui permettra de hisser les couleurs lors des cérémonies commémoratives,

Avec le Souvenir français

Coût de l'opération environ 10 000 euros, partagé par la commune et le Souvenir français. « Il faut que les maires sachent que l'on peut les aider sur ce type d'opération explique le colonel Guy Scaggion, président départemental du Souvenir français. L'argent provient des cotisations des 2525 adhérents jurassiens et de notre quête 1er novembre, qui fournit un tiers de nos revenus ». En septembre dernier, une cérémonie identique s'était déroulée à Morez mais qui concernait une soixantaine de corps. « Moins de 10% des morts pour la France ont été restitués aux familles explique Didier Terragno, directeur de la Sarl Finalys. Les restes des dix corps ont été déposés dans le nouveau caveau. Cinq soldats sont morts pour la France: Léon Denou (mort à Moudros le 12 septembre 1915 à 21 ans), Gilbert Roux (tué en 1940), Gilles Sanchez (sergent-chef tué le 8 avril 1940), Michel Berthaud (tué en Algérie le 15 juin 1957 à 20 ans) et un soldat inconnu dont le corps avait été découvert dans le Doubs le 16 août 1940. Cinq autres militaires sont morts aux armées Gabriel Burdy (le 30 mars 1933 à Strasbourg), Ferdinand Lagalice (du 11^e Dragons, le 11 mars 1924 à 22 ans), le lieutenant Arthur Droguet (en 1927, chevalier de la Légion d'honneur), Henri Gachot (le 13 novembre 1951 à Lyon) et Michel Babet (le 15 octobre 1961, en Allemagne, à 21 ans).

LE PROGRES - 08 05 07



La nouvelle inhumation a donné lieu à une cérémonie hier matin en présence des familles

Souvenir de Michel Berthaud

APRÈS LECTURE par le maire Philippe Juppet du message officiel lors de la cérémonie en hommage aux combattants d'Afrique du Nord, les participants se sont recueillis en mémoire d'un enfant du village tombé au champ d'honneur. Né le 7 août 1936, Michel Berthaud, du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, a été tué en opérations le 15 juin 1957. Marcel Desbiez président de la section communale des Anciens Combattants, le général Charles Corberand délégué départemental du Souvenir Français, les autorités civiles et religieuses, ont conféré une dignité toute particulière à cet hommage à Michel Berthaud, titulaire de la Médaille Militaire.



Michel Berthaud, tombé à 21 ans



ASNANS
BEAUVOISIN
GATEY
A leurs Morts
pour La FRANCE

Décédés
aux Armées

BURDY Gabriel	1933
LAGALICE Ferdinand	1924
DROGUET Arthur-L'	1927
GACHOD Henri	1951
BABET Michel	1961

Morts
pour La FRANCE

DENOU Léon	1915
ROUX Gilbert	1940
SANCHEZ Gilles-Sgt Ch	1940
Soldat inconnu	1940
BERTHAUD Michel Algérie	1957



22. J



Michel, Georges, Marc BERTHAUD

1

M. le Sous-Préfet, Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom de la population du village unanimement attristée, rendre un dernier hommage au jeune soldat Michel Berthaud mort glorieusement au champ d'honneur sur la terre algérienne, dont la dépouille mortelle nous est revenue hier matin pour prendre place dans notre petit cimetière communal.

Né au pays le 7 août 1935, il connut de bonne heure le malheur puisque le 4 juin 1961, alors qu'il avait à peine 5 ans, son père mourait prématurément, laissant sa veuve avec 6 enfants à élever. Faisant preuve d'un courage exemplaire et grâce à un travail acharné, Madame Berthaud sut mener à bien la lourde tâche qui lui restait à assumer, et éleva dans les meilleurs principes sa nombreuse famille. Il est facile à comprendre que, dans cette pénible situation, les enfants, surtout les aînés

comment de bonne heure les deux nécessités
de la vie pour apporter à leur mère
l'aide indispensable. Michel, même avant
l'âge, prit courageusement dès que il
le put sa part dans le travail
familial, et ne connut pas les douces
années de tranquille insouciance de
l'enfance et de l'adolescence. Pendant
la présence de son frère aîné sous
les drapeaux, il sut être pour sa
mère et pour ses plus jeunes frères et
sœurs un soutien efficace. Le frère
aîné ayant repris sa place au foyer,
il quitta le village pour se faire une
situation, choisissant la métier de
fromager. Puis ce fut l'appel sous
les drapeaux, le 7 novembre 1955, il
rejoignit le 11^e Buirassiers à Orange
d'où, après 4 mois d'instruction
il partit pour l'Algérie le 19
mars 1957, incorporé au 3^e Régiment
de Chasseurs d'Afrique. On doute pas
qu'il fit tout son devoir car
il était habitué à la vie dure

et pleins d'efforts. Dans sa lettre
il s'efforçait d'apaiser l'in-
quiétude de sa mère, car son
bon cœur le faisait penser plus
aux siens qu'à lui-même.
Mais le danger sournois était là
et, le samedi 15 juin 1957, au
cours d'une course d'eau, l'
accrochage imprévisible se produisit.
Dans le feu de l'action, à
l'Alger (département d'Alger)
Michel tomba, mortellement
frappé, ayant rempli héroïquement
son devoir de soldat. Ce fut
une consternation générale au village
lorsque, le dimanche 16 juin,
la nouvelle de sa mort, parvenue
en mairie, se répandit parmi la
population. Certes, si toutes les
pensées se tournaient vers lui, elles
se tournaient aussi vers sa pauvre
mère, ses frères et sœurs, tous les
siens, à qui une si terrible nouvelle
devait être communiquée alors que

la ville encore une lettre leur annonçait
que tout allait bien.

Pour vous, Madame Bertrand et les vôtres
je ne prononcerai pas d'inutiles paroles
de consolation. Je veux pourtant espérer
que la foule si dense et si émue
qui se presse aujourd'hui autour du
cercueil de votre enfant, les honneurs
officiels qui lui sont rendus, les décora-
tions qu'il a méritées : la médaille
militaire et la croix de guerre d'Égypte
et tous les témoignages de sympathie dont
vous êtes l'objet, seront pour vous
un adoucissement et vous aideront à
supporter cette nouvelle et cruelle épreuve.

Quant à toi, mon cher Étienne,
nous garderons fidèlement en nos mémoires
ton souvenir et celui de ton sublime
sacrifice, et nous inscrirons ton nom sur
le marbre de notre monument à la
suite de ceux de tes glorieux aïeux. Une
dernière fois, au nom de toute la commune,
je me incline très respectueusement devant
ton cercueil et je te dis : adieu.